

L'Inde victime des prières musulmanes illégales

La semaine dernière, l'auteur a mis en ligne une vidéo montrant des prières musulmanes illégales dans une rue de Bombay, le vendredi 5 mars 2010 : (1)

<http://www.youtube.com/embed/ksNk3pD7PKg>

De telles prières musulmanes illégales n'ont pas lieu qu'à Bombay : en effet, comme en France, des centaines de musulmans prient illégalement dans les rues de nombreuses villes indiennes, chaque vendredi.

Ainsi, depuis plus d'un an et demi, environ 600 musulmans prient illégalement dans la rue dans un quartier de New Delhi. Le « Times of India » rapporte qu'en janvier 2010, des habitants des « Appartements Aravali », à Alaknanda, ont signé une pétition pour exiger que la police de Delhi applique la décision de la Haute Cour de justice de Delhi, qui stipule que les musulmans doivent prier entre les murs de la mosquée Madni, située au numéro 10 de ce bloc de maisons, et non dans la rue comme ils le font chaque vendredi. (2)

Les habitants de ce quartier sont excédés que les musulmans occupent l'espace public chaque vendredi, et bloquent la circulation dans toute la zone, engendrant des embouteillages monstres.

Selon un officier de police cité par le quotidien, « le problème des musulmans priant sur la chaussée n'est pas limité à la mosquée Madni, mais se rencontre à travers tout Delhi. Chaque vendredi, par exemple, une voie de circulation d'une rue, près de Mata Anandmai Marg, est fermée à la circulation à cause des musulmans qui y prient ».

Cet officier de police ajoute que « en février et mars 2010, nous avons emprisonné 113 personnes pour blocage de rues pendant la prière. Elles ont été arrêtées en vertu de l'article 65 du règlement de police de Delhi ».

Dans un commentaire à cet article, un citoyen indien raconte qu'au cours de son trajet en voiture vers Haridwar (ville sainte pour les hindous), un vendredi, il a été bloqué par des musulmans en prière sur la chaussée, dans l'Uttar Pradesh.

Plus récemment, le « Times of India » rapporte qu'une mosquée clandestine a été démolie sur ordre des autorités de Delhi, dans un autre quartier de cette ville. Résultat : début janvier 2011, de nombreux musulmans ont prié illégalement sur la chaussée de la rue, devant l'emplacement où se trouvait la mosquée clandestine, bloquant la circulation. (3)

Le mercredi 12 janvier, la police de Delhi a utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser les musulmans qui priaient en ce lieu sur la chaussée.



Prière musulmane illégale à New Delhi, mercredi 12 janvier 2010.

Les réactions de la population, et surtout des hindous, sont négatives : ce sont des dénonciations du chantage religieux des musulmans ; des dénonciations des occupations de rues par ces derniers, qui se moquent bien de la gêne occasionnée aux non-musulmans ; et des dénonciations du laxisme ou de la mollesse des autorités, qui souvent se refusent à agir contre les musulmans qui prient illégalement dans la rue.

Notons cependant qu'à plusieurs reprises, comme nous le mentionnons ci-dessus, les autorités de Delhi ont agi fermement contre les délinquants musulmans bloqueurs de rues, à l'inverse de ce qui se passe en France, où les autorités (les maires, les préfets, le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux, et le Président de la République, Nicolas Sarkozy)

se refusent à faire appliquer la Loi, et à libérer les rues françaises de l'occupation musulmane dont elles sont victimes.
(4)

Rappel historique

L'invasion musulmane de l'Inde, et les guerres qui s'ensuivirent, depuis le 8e siècle, ont coûté la vie à près de 80 millions d'hindous et 10 millions de bouddhistes, assassinés par les musulmans. (5)

Ce crime énorme est passé sous silence par les médias occidentaux, tout comme les crimes énormes commis par les musulmans contre les Européens (colonisation de l'Andalousie, du 7e au 15e siècle, avec de nombreux massacres de juifs et chrétiens par les musulmans almohades ; colonisation de l'Est de l'Europe, du 14e au 19e siècle, avec de nombreux massacres des populations chrétiennes par les musulmans ottomans).

Quand donc les médias occidentaux diront-ils la vérité sur la barbarie de l'islam ?

Maxime Lépante

1) Prières musulmanes illégales à Bombay !

<http://www.youtube.com/watch?v=ksNk3pD7PKg>

Article présentant cette vidéo :

En Inde aussi, les musulmans prient illégalement dans la rue chaque vendredi ! (vidéo)

<http://www.ripostelaique.com/En-Inde-aussi-les-musulmans-prient.html>

2) Row over namaz on road

<http://timesofindia.indiatimes.com/city/delhi/Row-over-namaz-on-road/articleshow/5837954.cms>

Remarque : le mot « namaz » désigne le rite de la prière musulmane, en Inde.

3) Delhi mosque demolition: DDA told to reclaim land but allow prayers

<http://timesofindia.indiatimes.com/city/delhi/Delhi-mosque-demolition-DDA-told-to-reclaim-land-but-allow-prayers/articleshow/7305669.cms>

Voir aussi:

<http://timesofindia.indiatimes.com/topic/photo/0gAPfNx9p49nH>

4) Voici la liste de nos articles sur le scandale des prières musulmanes illégales :

<http://www.ripostelaique.com/Dossier-sur-les-prieres-musulmanes,6259.html>

Et voici la liste de nos vidéos sur les prières musulmanes illégales dans les rues de France :

<http://www.ripostelaique.com/Toutes-nos-vidéos-sur-les-prieres,6257.html>

5) Les personnes intéressées par cette page méconnue de l'Histoire peuvent lire le texte suivant, qui décrit une partie des crimes effroyables commis par les musulmans contre les hindous et bouddhistes en Inde :

L'Inde, une autre victime de l'islam

<http://www.jaia-bharati.org/histoire/ind-victim-islam.htm>